

7 décembre 2010

Comité de Pilotage du Fonds pour la Reconstruction d'Haïti
Quatrième réunion
Port au Prince, Haïti
15 décembre 2010

Rapport fiduciaire sur la situation financière
du Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH)
Établi par la Banque Mondiale comme Administrateur du FRH

I. Introduction

1. Ce rapport fournit des informations sur la situation financière du Fonds au Comité de Pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH). La section II fournit des détails sur le statut des contributions et des recettes du FRH, et la Section III présente les fonds actuellement disponibles pour soutenir les nouvelles approbations du Comité de Pilotage.

II. État des contributions et des recettes totales

2. Le tableau 1 ci-dessous montre le total des contributions effectives du FRH, définies comme étant celles pour lesquelles des Accords Administratifs ou des arrangements ont été signés par les donateurs et l'Administrateur fiduciaire. Le tableau montre le montant de la contribution effective dans sa monnaie respective, et le montant de la contribution reçue à ce jour par le fiduciaire ("recettes"). En date du 30 novembre 2010, l'Administrateur Fiduciaire a signé des Accords Administratifs ou des arrangements avec onze donateurs pour un total de USD 265 millions et le Fiduciaire a reçu le montant total engagé par ces bailleurs de fonds.

3. En conformité avec le Document de Gouvernance du FRH, les membres votants du Comité de Pilotage sont le Gouvernement d'Haïti et les bailleurs de fonds dont la contribution effective est de 30 millions de dollars ou plus, à savoir, le Brésil, le Canada, la Norvège et les États-Unis.

4. L'Administrateur Fiduciaire est en communication active avec huit donateurs qui ont manifesté l'intérêt de verser une contribution au FRH. Le fiduciaire a également assuré un suivi avec les donateurs qui ont promis des ressources en Haïti en Mars 2010 afin de conclure des Accords Administratifs ou des arrangements avec eux.

Fonds pour la Reconstruction d’Haiti
Table 1: Statut des Contributions

Mise à jour en date du 30 novembre 2010

(en millions)

Donateur	Monnaie	Effective Contribution	Recus
Australie	AUD	10.00	10.00
Brésil	USD	55.00	55.00
Canada	CAD	31.30	31.30
Colombie	USD	4.00	4.00
Chypre	USD	0.10	0.10
Estonie	USD	0.05	0.05
France	EUR	5.00	5.00
Norvège	NOK	200.00	200.00
Oman	USD	5.00	5.00
Suisse	SEK	25.00	25.00
Etats Unis	USD	120.00	120.00
Total USD equivalent		264.99	264.99

III. La disponibilité de financement.

5. Le tableau 2 présente les décisions de financement cumulé par le Comité de Pilotage, d'un montant de USD 91 millions.

Fonds pour la Reconstruction d’Haïti
Table 2: Décisions de financement cumulatif
Mise a jour en date du 30 novembre 2010
(en US\$ millions)

Activité				
Projets	<i>Titre</i>	<i>Entité Partenaire</i>		
	Développement des procédures opérationnelles d’urgence en Haïti	WB		25.00
	Appui budgétaire	WB		5.00
	Programme d’établissement d’un Fonds de Garantie Partielle	IDB		12.50
	Projet de Gestion des débris	UN		15.68
	Programme de Développement durable du Sud-Ouest d’Haïti a/	UN		7.40
	Réduction des risques dans le Département du Sud a/	UN		7.40
	Atténuation des désastres naturels dans le département du Sud a/	IDB		14.00
		Sub-total		86.99
Frais	Projet de gestion des débris	UN		1.27
	Programme de Développement durable du Sud-Ouest d’Haïti a/	UN		0.60
	Réduction des risques de catastrophes dans le département du Sud a/	UN		0.60
		Sub-total		2.46
Budgets Administratifs	FY11 Secretariat			1.00
	FY11 Trustee			0.59
		Sub-total		1.59
		Total		91.04

a/ Ces montants ont été réservés suite à l’approbation du Comité de Pilotage du FRH des « Project Concept Note » et sont sujets à la non-objection du Comité de Pilotage à la suite de la soumission des documents complets et de l’approbation finale de la CIRH.

6. Le tableau 3 présente les fonds disponibles du FRH, et se réfère aux « fonds détenus en fiducie », sans restrictions, diminué des décisions de financement cumulé prises par le Comité de Pilotage et pour lesquels les décaissements sont en suspens. Tel que présenté dans le tableau 3, les fonds détenus en fiducie s’élèvent à USD 239 millions, représentant les recettes cumulées et les revenus de placement (265 millions USD) moins les transferts en espèces depuis la création du FRH (USD 27 millions).

7. Le montant des décisions de financement du FRH dont les décaissements sont en attente s’élève à 64 millions de dollars. À compter de la date du rapport,

l'Administrateur Fiduciaire et les Nations Unies (NU) avaient conclu un Accord de Transfert, et les fonds pour le *Projet de Gestion des Débris* ont été transférés aux NU le 2 décembre 2010. L'Accord de Transfert avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) a également été finalisé, et l'Administrateur Fiduciaire procédera sous peu au transfert des fonds approuvés pour le *Programme d'Établissement d'un Fonds de Garantie Partielle* dès réception d'une requête de transfert d'argent de la BID. Les Fonds mis de côté pour d'autres projets (*Programme de Développement durable du Sud-ouest d'Haïti, Réduction des risques de catastrophes dans le département du Sud, et Atténuation des Désastres Naturelles dans le Département du Sud*) feront l'objet d'un transfert aux Entités Partenaires sur leur requête, sujet à l'approbation du Comité de Pilotage (sur la base d'une non-objection) des documents du projet final et, après à l'approbation finale de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti.

8. Les revenus d'investissement gagné en date du 30 novembre 2010 sur la balance cash s'élève à USD 170 mille.

9. Les fonds nets disponibles du FRH en date du 30 novembre 2010 s'élève donc à USD 174 millions.

Fonds pour la Reconstruction d'Haiti
Table 3.3: Tableau des Fonds disponibles
Mise à jour en date du 30 novembre 2010
(en US\$ millions)

	En date du 30 novembre 2010	En date du 30 septembre 2010
<u>1. Recues Cumulatifs</u>	265.12	129.38
a. Cash recues des Donateurs	264.99	129.28
b. Revenu d'investissement gagné des fonds non-alloués du FRH	0.17	0.09
<u>2. Transfert Cumulatif de liquid a/</u>	26.59	26.59
a. Projets and Frais	25.00	25.00
b. Budget Administratif	1.59	1.59
<u>3. Fonds gardés en Fiduciaire (3 = 1 - 2)</u>	238.57	102.79
<u>4. Reserve Financiere</u>	-	-
<u>5. Fonds gardés en Fiducie sans Restrictions (5 = 3 - 4)</u>	238.57	102.79
<u>6. Decisions de financement en attente du transfert de fonds</u>	64.45	34.45
a. Projets et Frais	61.99	33.18
b. Budget Administratif	2.46	1.27
7. Fonds disponibles pour les decisions de financement du Comité de Pilotage du FRH (7 = 5 - 6)	174.12	68.34

a/ Les montants approuvés pour le Projet de Gestion des Débris a été transférés aux UN le 2 décembre 2010